



Voyage de rêve ou scénario catastrophe?

Promue par l'Union européenne, la médiation pourrait être pour vous

Mercredi, 27 septembre 2017 de 12h30 à 13h30

Centre d'information européen de la Maison de l'Union européenne
7, rue du Marché-aux-Herbes – Luxembourg

Toute médiation constitue un enjeu particulier en devenant un mode privilégié de règlement alternatif des conflits. L'Union européenne encourage vivement ce mode de règlement des conflits. C'est dans ce cadre qu'une commission dénommée Commission Luxembourgeoise des Litiges de Voyages (CLLV) a été mise en place au Luxembourg afin de trouver des solutions extrajudiciaires en matière de litiges de voyages.

La CLLV fonctionne depuis novembre 2016 et figure sur la liste des entités qualifiées reconnue par le Ministère de l'Economie.

Si vos droits en tant que consommateur européen vous intéressent et si vous souhaitez savoir plus précisément quels types de problème peuvent être soumis à la CLLV, le Bureau d'information du Parlement européen au Luxembourg, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg ont le plaisir de vous inviter à poser vos questions à Mme Aline Rosenbaum et M. Gianni Pietrangelo, membres de la CLLV.

Modération: Karin Basenach

La langue véhiculaire sera le français

Boissons et sandwich vous seront offerts

Christoph Schröder
Chef du bureau d'information du
Parlement européen au Luxembourg

Karin Basenach
Directrice du Centre Européen des
Consommateurs - Luxembourg

Yuriko Backes
Chef de la Représentation de la
Commission européenne au Luxembourg



Parlement européen
Bureau d'information
au Luxembourg



CENTRE EUROPÉEN DES CONSOMMATEURS 4EE
LUXEMBOURG



Commission
européenne
Représentation au Luxembourg